

# ADRiv

43 boulevard Rabatau

13008 MARSEILLE

☎ 09.62.123.072

✉ [adriv2009@hotmail.fr](mailto:adriv2009@hotmail.fr)

Marseille, le 5 juin 2009

Lettre ouverte à  
Jean-Claude Gaudin  
Maire de Marseille

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons aujourd'hui appeler votre attention sur le projet de "tunnel" Prado Sud, voté sous votre présidence en mars 2008 et vous faire part de nos interrogations et réserves en l'état actuel de ce dossier.

Pour que les choses soient claires, disons tout d'abord qu'un tunnel qui améliorerait les conditions de circulation, fut-il payant, emporterait l'adhésion de la plupart des marseillais, y compris les membres de notre association et chacun se ferait alors un devoir de supporter stoïquement les nuisances inhérentes à tout chantier.

Mais ce qui nous a toujours été présenté par nos élus comme un **tunnel** s'est révélé, en novembre 2008, être une **tranchée béante**, qui occupera, entre autres, pendant au minimum trois ans l'essentiel du boulevard Rabatau.

Depuis le mois de décembre 2008, l'ADRiv est mobilisée pour étudier tous les aspects du projet Tunnel Prado Sud.

[www.adriv.net](http://www.adriv.net)

Sur l'aspect technique, l'ensemble de nos conclusions a été repris par le Commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable avec 7 réserves majeures, 12 recommandations assorties de commentaires qui les assimilent à des réserves et 5 propositions.

Lors du Conseil municipal du 25 mai 2009, Monsieur Valette a présenté ce rapport comme un rapport favorable qui permettait le démarrage des travaux. Nous voulons croire que Monsieur Valette n'a pas été destinataire du rapport et qu'il aura été désinformé sur son contenu.

Lorsque Monsieur Caselli a informé le même Conseil de sa décision de faire réaliser des études complémentaires, vous-même, Monsieur le Maire avez souhaité que ces études soient menées au plus vite pour qu'un vote puisse intervenir le 22 juin.

Sans doute avez-vous également été désinformé, Monsieur le Maire, puisque ces études, si elles doivent être réalisées sérieusement, prendront au minimum plusieurs mois.

Concernant l'hydrologie, et l'hydrogéologie, nous avons tout lieu de penser que des campagnes de mesures préalables seront nécessaires.

L'alternative serait un dossier bâclé comme le dossier d'enquête publique de Prado Sud, destiné uniquement à satisfaire à une contrainte administrative.

Or, ce que nos études et les conclusions du commissaire enquêteur démontrent, c'est que ce projet, tel qu'il est conçu, est non seulement **dangereux pour les personnes et les biens** en phase **chantier**, mais **également en phase exploitation**.

De plus, loin d'apporter un mieux aux conditions de circulation, il les **dégrade de manière catastrophique**.

Nous serons donc particulièrement attentifs à la qualité et au sérieux de ces études, ainsi qu'à l'indépendance réelle des cabinets retenus pour la réalisation de celles-ci.

Enfin Monsieur le Maire, lorsque vous déclarez en Conseil Municipal que ce projet est bon parce qu'il ne sera pas payé par les collectivités territoriales, mais par d'autres personnes, vous oubliez Monsieur le Maire, que **ce sont les Marseillais qui paieront 630 millions d'euros à SMTPC qui fera sur leur dos un bénéfice de 185 millions d'euros** (chiffres Prado Sud). Nous n'entrerons pas dans le détail des dizaines de millions d'euros de travaux annexes financés par le contribuable (MPM) ou le consommateur (EDF, Télécom,...) et tout cela pour un mauvais projet !

Ceci nous amène à la partie contractuelle du projet.

Le texte de la convention, illustré par le rapport au Conseil de Communauté du 8 février 2008, démontre à l'évidence une distorsion technique et contractuelle du projet, par le concessionnaire, pour maximiser son profit.

Il ne nous appartient pas de rechercher qui a rendu ce déséquilibre possible. Nous ne pouvons que le constater.

Nous constatons également à l'heure actuelle, une forte rétention de l'information par les services concernés et sommes informés par ailleurs de pressions inacceptables pour "passer en force" en démarrant les travaux annexes sans que le contrat définitif n'ait été signé.

C'est ainsi, par exemple, que RTE avait commencé la déviation du réseau 225 kV, ou qu'il serait prévu d'abattre les arbres concernés par le projet au mois de juillet.

Il va sans dire que nous nous opposerons à ces travaux.

Nous voulons croire, Monsieur le Maire, que ces pratiques regrettables ne sont le fait que de quelques uns et nous comptons sur votre soutien ferme et sans compromis pour y mettre un terme.

Nous restons à votre disposition pour vous faire part de notre analyse du projet et de nos suggestions pour le rendre viable et nous portons à votre attention, ci-joint, copie du dossier remis à Monsieur le Commissaire Enquêteur le 27 février

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de notre haute considération.